



Récupération de document d'huissier en mairie

Par **soppe**, le 13/11/2015 à 11:46

Bonjour

Mon ex-compagne a vu une lettre d'huissier affichée sur la porte de sa maison précisant qu'une vente de ses biens allait avoir lieu pour couvrir ses dettes. Cette vente a été affichée en mairie.

Puis-je demander une copie de ce qui avait été affiché en mairie ? Sachant que cette procédure remonte à environ 4 ans.

La vente n'a finalement pas eu lieu, elle a certainement réussi à trouver de quoi payer.

D'avance merci pour votre réponse.

Cordialement

Soppe

Par **youris**, le 13/11/2015 à 12:26

bonjour,

n'ayant lien juridique avec votre ex-compagne, je ne vois à quel titre, l'huissier ou la mairie devrait vous une copie de ce document.

salutations